

République et canton de Genève

<u>AVIS</u>

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive est convoqué pour le mardi 18 novembre 2014 à 20h00.

ORDRE DU JOUR

- 1. Communications du bureau du Conseil municipal
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2014
- 3. Rapports de commission
 - Conjointe Bâtiments et logement et Finances du 10 novembre 2014 ;
 - Aménagement du 11 novembre 2014.
- 4. Adoption du budget 2015
 - a. Discussion;
 - b. **Délibération 14-13**: Proposition du Conseil administratif relative aux indemnités allouées en 2015 aux Conseillers administratifs:
 - c. **Délibération 14-14**: Proposition du Conseil administratif relative à la fixation du taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2015;
 - d. **Délibération 14-15**: Proposition du Conseil administratif relative au budget de fonctionnement annuel 2015, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter;
 - e. **Délibération 14-16**: Proposition du Conseil administratif relative à l'octroi d'une autorisation de renouveler, en 2015, les emprunts contractés par la Fondation des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie.
- 5. Projets de délibération

Néant

6. Projets de résolution

Néant

7. Projets de motion

Néant

- 8. Questions au Conseil administratif
- 9. Communications des membres du Conseil municipal
- 10. Communications du Conseil administratif
- 11. Naturalisations à huis-clos

Marc Falquet
Président du Conseil municipal